



**25 %**  
emballages  
et papiers



**5 %**  
emballages  
en verre



**3 %**  
autres  
déchets



**9 %**  
gaspillage  
alimentaire



**21 %**  
déchets  
compostables



**37 %**  
ordures  
ménagères



## Voici ce que contient votre poubelle grise\*.

Une étude minutieuse de nos poubelles révèle que nous pouvons faire beaucoup de progrès dans la réduction et le tri de nos déchets. Hormis les ordures ménagères (en gris clair sur le dessin), tout le reste aurait pu être trié et valorisé ou tout simplement évité :

- 9 % de déchets proviennent du gaspillage alimentaire : ils peuvent être évités en faisant attention à nos achats, en cuisinant les restes...
- 21 % de déchets compostables peuvent rejoindre le composteur (si vous en avez un) ou nourrir des poules
- 25 % d'emballages et papiers sont à trier sans modération dans les poubelles jaunes : ils seront recyclés

- 5 % d'emballages en verre sont à trier dans les bornes dédiées près de chez vous : ils sont recyclables à l'infini !
- 3 % d'autres déchets (résidus de jardin, bois, déchets électriques, pots de peinture, piles...) : ils doivent être déposés à la déchèterie afin d'assurer leur valorisation.

**Au total, 63 % des déchets de la poubelle grise ne devraient pas y être !  
Poursuivons nos efforts pour réduire nos déchets et recycler nos emballages !**

**Retrouvez comment réduire vos déchets et bien trier sur [www.syvedac.org](http://www.syvedac.org).**

\* d'après les résultats d'une caractérisation réalisée sur des ordures ménagères à l'Unité de Valorisation Énergétique de Colombelles, en novembre 2022.

**LES  
DÉCHETS,  
TOUS  
CONCERNÉS !**  
RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS

**Syvedac**  
Agissons durablement  
sur nos déchets